



**COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION**  
**CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE**  
*Présidence – Secrétariat – Trésorerie*

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 03 NOVEMBRE 2016**

**(MAISON DU WATER-POLO – 17400 ST JEAN D'ANGELY)**

Présents : BERTON Laurette, BOUCQUAERT Karl, GALAND Corine, HEQUET Jean-Philippe, LOIZEAU Yannick, MAROLEAU Vanessa, MEHEUX-DRIANO Yann, PERSIGANT Jimmy, PRAT Caty, **SEBIRE Bertrand**, VEILLON Cécilia

Absents excusés : DUBREUIL BALSAX Marie, DIONNET Stéphane, ROUGER Patrick

Membre présent ne pouvant participer aux votes : **SEBIRE Bertrand** (Licence non renouvelée à ce jour).

Invités présents : BARRIERE Philippe (CTS), MOURIER Xavier, FLEURUS Yvelise

Invités absent excusés : PICHAUT Aurélie, MOURIER Xavier

Secrétaire de séance : Karl BOUCQUAERT, Secrétaire général

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 19h44 et remercie les membres de leur présence.

**Résolution [1]**

Approbation du compte rendu du comité directeur du 09 Septembre 2016 à St Jean d'Angély

Le compte rendu ne soulevant aucune remarque.

Le Comité Directeur approuve le dit procès-verbal dans son intégralité.

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Cette délibération est adoptée.**



Maison des Sports  
6 allée Jean Monnet – bâtiment C3 - 86000 Poitiers  
Tél. 05.86.28.00.26  
Email : [poitoucharentes.natation@gmail.com](mailto:poitoucharentes.natation@gmail.com)  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



## Résolution [2]

*Arrêté de la situation comptable intermédiaire au 31 août 2016 (PC)/*

*des comptes clos au 15 septembre 2016 (AQ)*

Le Président présente au Comité Directeur :

- Poitou-Charentes : un arrêté comptable au 31 août 2016, établi selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que le dernier bilan annuel et ce, pour les besoins du rapprochement envisagé avec les Comités Aquitaine et Poitou-Charentes

- Aquitaine : le projet de comptes clos au 15 septembre 2016

Il commente les résultats au cours de cette période.

Le Comité Directeur, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, approuve et arrête l'état comptable qui vient de lui être présenté.

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

***Cette délibération est adoptée.***

## Résolution [3]

*Examen et arrêté des termes du projet de traité de fusion des Comités Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes*

Le Président rappelle que :

- le Comité du Limousin et les Comités Aquitaine et Poitou Charentes ont pour mission d'organiser la pratique de la natation sur leur territoire régional respectif ;
- le ressort territorial des Comités résulte des dispositions de l'article R. 131-3 du Code du sport et de l'annexe I-5 portant statuts-types des fédérations qui prévoit que le « *ressort territorial [des Comités] ne peut être autre que celui des services déconcentrés du ministère chargé des sports que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du ministre chargé des sports.* » ;
- à la suite de l'adoption de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et diminution du nombre de régions de 22 à 13, le Ministère des sports a exigé que l'ensemble des entités concernées respecte le nouveau découpage territorial et procède aux opérations de rapprochement nécessaires.

C'est dans ce contexte que le Comité du Limousin et les Comités Aquitaine et Poitou-Charentes ont organisé les conditions de ce rapprochement, au travers notamment d'un comité de pilotage et de l'appui d'un Cabinet extérieur.

Le Président indique que ces travaux préparatoires ont permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de traité de fusion.

Le Président donne lecture du projet de traité de fusion joint en Annexe du présent procès-verbal et présente notamment :



Maison des Sports  
6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers  
Tél. 05.86.28.00.26  
Email : [poitoucharentes.natation@gmail.com](mailto:poitoucharentes.natation@gmail.com)  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



- les conséquences du rapprochement au plan juridique et comptable pour chacun des Comités et plus particulièrement la transmission universelle du patrimoine des Comités Aquitaine et Poitou-Charentes au bénéfice du Comité du Limousin et leur dissolution sans liquidation (article 2) ;
- les dates d'effet du rapprochement au plan comptable et fiscal, ainsi que juridique (article 2.3) ;
- les conséquences du rapprochement sur les salariés (article 4.4) ;
- l'actif net transféré par les Comités Aquitaine et Poitou-Charentes au bénéfice du Comité du Limousin (article et annexe 3.2) ;
- les statuts du Comité Limousin devenant Ligue Nouvelle Aquitaine, qui entreront en vigueur à l'issue de l'approbation du rapprochement par la dernière des trois assemblées générales ;
- les principes de gouvernance et de gestion opérationnelle pour la saison 2016/2017 qui constituera une saison transitoire (article 5.4) ;
- la neutralité fiscale du rapprochement (à l'exception de la contribution de sécurité immobilière de 0,1%) (article 8.3).

Le Président donne ensuite la parole aux membres.

Toutes explications sont données en réponse aux questions posées.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur approuve :

- le principe et les modalités du rapprochement envisagé,
- l'ensemble des stipulations du projet de traité de fusion qui lui a été présenté.

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Cette délibération est adoptée.**

#### **Résolution [4]**

*Autorisation à donner au Président pour conclure le projet de traité de fusion et réaliser les formalités*

Le Comité Directeur confère au Président, avec faculté de délégation, les pouvoirs suivants, dont l'énumération n'est pas limitative :

- adapter, ajuster, finaliser et/ou signer le projet de traité de fusion ;
- en cas d'opposition faite au projet de fusion, intervenir dans toutes procédures ;
- signer toutes pièces, actes et documents complémentaires, réitératifs ou rectificatifs, élire domicile, substituer, déléguer tous pouvoirs, constituer tous mandataires et généralement faire tout ce qui sera nécessaire ou utile en vue de la réalisation du rapprochement ;
- effectuer toutes démarches et formalités et publications nécessaires.



**Maison des Sports**  
 6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers  
 Tél. 05.86.28.00.26  
 Email : [poitoucharentes.natation@gmail.com](mailto:poitoucharentes.natation@gmail.com)  
 Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Cette délibération est adoptée.**

### **Résolution [5]**

*Convocation de l'Assemblée Générale du Comité*

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide d'arrêter comme suit l'ordre du jour de l'assemblée générale notamment appelée à statuer sur le rapprochement et l'adoption des nouveaux statuts :

### **Ordres du jour :**

#### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- *Approbation du dernier PV ;*
- *Approbation de la situation au 30/08/2016 (PC) / des comptes clos au 15/09/2016 (AQ) ;*
- ...

#### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- *Examen et approbation de la fusion des Comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes de natation, et du traité de fusion correspondant (incluant les nouveaux statuts) ;*
- *Dissolution sans liquidation du Comité (Aquitaine ou Poitou-Charentes) à compter de la réalisation définitive de la fusion ;*

#### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- *Approbation du budget prévisionnel 2016/2017 « commun » de la nouvelle Ligue;*
- ...

Le Comité Directeur donne tous pouvoirs à son Président pour assurer la préparation et la convocation des assemblées générales.

Il charge également son Président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux membres de l'association d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Cette délibération est adoptée.**



Maison des Sports  
6 allée Jean Monnet – bâtiment C3 - 86000 Poitiers  
Tél. 05.86.28.00.26  
Email : [poitoucharentes.natation@gmail.com](mailto:poitoucharentes.natation@gmail.com)  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



## Résolution [6]

### *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

Le Comité Directeur donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

***Cette délibération est adoptée.***

## Résolution [7]

### ***Question diverse :***

#### **-Aide à un nageur.**

*-Considérant les résultats sportifs de Pierre Henry-Arrenous, le Président Jimmy PERSIGANT propose de lui octroyer une bourse d'achats d'équipements de 500 Euros sous condition de présentations de factures du montant total alloué.*

**Vote pour : 10/10 des membres présents pouvant participer aux votes**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

***Cette délibération est adoptée.***

A 21h29, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

**Jimmy PERSIGANT- Président**

**Karl BOUCQUAERT – Secrétaire Général**

